

chausson

Client n° 406161

N°TVA:

SASU JM CONCEPT ENERGIE
M.MARTIGNAC JULIEN
1109 ROUTE DE LA GREZE
46130 LOUBRESSAC



FACTURE n° 09170129 du 31/03/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 38 15 12

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 24937482 DU 11/03/25 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS								
Signé par JULIEN								
220240.05	PAREMENT PIERRE MANOIR T.NAT -0,5M2	1	M2		49,15	49,15		
	dont Eco-Contribution					(0,10)		
BON N° 24937643 DU 17/03/25 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS								
Signé par JM								
146051.01	KNAUF HYDRO KH BA13MM-250/120	9	M2		6,95	62,55		
	dont Eco-Contribution					(0,90)		
287161.01	COLLE MORTIER ADHES.-SAC 25KG GYPSO	1	U		9,70	9,70		
BON N° 24937651 DU 17/03/25 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS								
Signé par JONATHAN								
89358.01	TP238 135/ 60- 75MM R2,35	5,67	M2		9,24	52,39		
	dont Eco-Contribution					(0,34)		
220273.01	PLATRE PLAIFER MAX 737 -SAC 25KG	1	U		9,90	9,90		
BON N° 24937652 DU 17/03/25 ENLEVE AG. ST-LAURENT LES TOURS								
Signé par JONATHAN								
146051.02	KNAUF HYDRO KH BA13MM-260/120	3,12	M2		6,95	21,68		
	dont Eco-Contribution					(0,31)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(1,65)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
210,37	20,00% 42,07	252,44	30/04/25	L.C.R.	17807 00815 15521040835 79

Page 1

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 262787227 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A 228 0N
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825